

Attaque en règle contre les travailleuses et travailleurs des postes : Postes Canada impose de nouvelles conditions d'emploi aux membres des deux unités de négociation

Aujourd'hui, vendredi 15 novembre, Postes Canada a informé le Syndicat qu'à partir de 8 h (heure de l'Est), les conventions collectives de l'unité urbaine et de l'unité des factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS) ne s'appliquent plus. Vous découvrez donc aujourd'hui ce que ferait Postes Canada s'il n'y avait pas de syndicat ni de convention collective pour vous protéger.

L'attaque de l'employeur comprend ce qui suit :

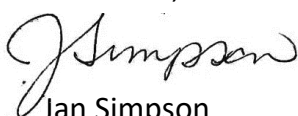
- **Annulation de la protection du régime d'assurance-invalidité de courte durée et de tous les régimes de soins de santé**, pour vous et les membres de votre famille. Évidemment, ce sont les membres les plus vulnérables qui en pâtiront le plus. Ne l'oubliez pas lorsque l'employeur vous appellera « collègue ».
- **Menace de « mettre à pied »** certains employés et employées « permanents », de mettre fin à toutes les affectations des employées et employés temporaires et de réduire les heures de travail des employées et employés à temps partiel.
- **Annulation des indemnités.** Postes Canada n'a pas précisé quelles indemnités elle verserait. Celles-ci pourraient comprendre, entre autres, la prime de quart. Elle met également fin à la rémunération au taux double des heures supplémentaires.
- **Annulation des congés annuels acquis et convenus.** Postes Canada a déjà tenté de le faire dans le passé et un arbitre lui a dit qu'il s'agissait d'une violation du *Code canadien du travail*.

Bien que Postes Canada refuse d'honorer les congés annuels, en violation du *Code*, elle affirme qu'elle se conformera au minimum permis pour les autres congés. Si Postes Canada n'honore pas tous les congés prévus au *Code canadien du travail*, veuillez en aviser votre section locale.

Le Syndicat ne pouvait pas laisser ses membres exposés à de telles conditions. Postes Canada a montré ses vraies couleurs. L'employeur n'est pas votre ami.

Pour obtenir des mises à jour sur les négociations et d'autres nouvelles du Syndicat par courriel, abonnez-vous à Somm@ire : www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

